

*Questions orales*

aux réfugiés et que chaque cas serait traité et jugé séparément. Quant à la deuxième partie de la question, les renseignements les plus récents que je tiens du haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés indiquent qu'il n'y a pas eu de déclaration officielle du statut de réfugiés pour les gens qui quittaient le Cambodge ou le Sud-Vietnam, mais nous communiquons presque chaque semaine avec le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés et, d'ailleurs, l'un de mes hauts fonctionnaires s'entretiendra avec lui de cette question demain, à New York.

LA POSSIBILITÉ D'AFFECTATION D'AVIONS MILITAIRES  
CANADIENS AU TRANSPORT DE RÉFUGIÉS SUD-VIETNAMIENS

**M. Jake Epp (Provencher):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Défense nationale. Si des appareils des forces armées canadiennes servent à évacuer des Canadiens du Sud-Vietnam, serviront-ils aussi à transporter des Sud-Vietnamiens qui pourraient recevoir des Nations Unies le statut de réfugiés internationaux?

**L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, nous avons déjà utilisé des avions des Forces armées pour transporter des Canadiens de Saïgon jusqu'à Hong-Kong. Nous sommes prêts, sur demande, à les mettre à la disposition d'autres ministères pour leurs besoins.

\* \* \*

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—L'OPPORTUNITÉ D'UN  
RECOURS AU PRESTIGE DU PREMIER MINISTRE POUR LA  
RÉALISATION DU PROGRAMME DE CONSENSUS

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre suppléant qui semble bien seul là-bas. Maintenant que son programme en vue d'un consensus a atteint un stade décisif, nous dirait-il si le gouvernement a décidé que le premier ministre devrait recourir au prestige de son cabinet et à son pouvoir de persuasion pour convaincre les dirigeants de l'économie d'adopter le programme de consensus du premier ministre? Dans l'affirmative, la réunion des chefs syndicaux prévue pour le 7 mai sera-t-elle retardée, pour permettre au premier ministre dès son retour, d'intervenir dans ce cas?

● (1420)

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, peut-être devrais-je expliquer que le premier ministre a dû quitter la Chambre pour prendre part à certaines des activités organisées à l'occasion de la visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles.

**Une voix:** Tout les royalistes sont partis.

**M. Sharp:** Pour ce qui est de la question elle-même, le premier ministre et les autres membres du gouvernement

[M. Andras.]

participent à l'élaboration de la politique de consensus. Je ne crois pas qu'il sera nécessaire qu'il abandonne son programme pour intervenir de cette manière, mais je peux assurer à la Chambre qu'il appuie entièrement l'action de tous les ministres dans ce domaine.

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LE RESPONSABLE DU  
PROGRAMME DE CONSENSUS EN L'ABSENCE DU MINISTRE  
DES FINANCES

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Je ne demandais pas que le premier ministre abandonne ses projets mais si le gouvernement a des projets à cet égard. Comme le premier ministre et le ministre des Finances s'apprentent à quitter le pays, peut-être le premier ministre suppléant pourrait-il dire à la Chambre qui sera chargé du programme de consensus à cette étape décisive, sera-ce le ministre des Finances suppléant ou le secrétaire parlementaire du ministre des Finances? J'ai eu l'impression hier que le ministre des Finances suppléant est pas mal occupé à essayer de trouver un moyen de faire effectuer le dragage au pays.

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** J'aimerais seulement assurer au chef de l'opposition que l'élaboration du programme de consensus du gouvernement se poursuit et que nous n'avons aucune raison de croire qu'elle sera retardée par l'absence du premier ministre ou du ministre des Finances à l'heure actuelle.

**M. Stanfield:** J'aimerais demander au premier ministre suppléant si ses collègues et lui-même espèrent que le patronat et le salariat canadiens vont prendre le consensus plus au sérieux qu'ils ne le prennent eux-mêmes.

**M. Sharp:** Non, monsieur l'Orateur.

\* \* \*

LES OLYMPIADES

LE MANQUE À GAGNER DANS LA VENTE DES PIÈCES DE  
MONNAIE—LES MESURES COMPENSATOIRES ENVISAGÉES

**M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Étant donné que les revenus des Jeux olympiques pourraient bien être de quelque \$75 millions ou plus inférieurs aux revenus prévus en raison de l'échec du programme des pièces de monnaie olympique, ce qui augmentera d'autant le déficit déjà incroyablement élevé de Montréal, du COJO et de Québec, le ministre des Postes peut-il dire à la Chambre quelles mesures d'urgence—je sais que le gouvernement en a élaboré—seront mises en œuvre pour compenser le manque à gagner des Jeux olympiques?

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes):** Oui, monsieur l'Orateur. Le chiffre de \$100 millions de revenu que les journaux d'aujourd'hui ont cité relativement au programme des pièces de monnaie est précisément celui qui a été cité à l'Assemblée nationale du Québec il y a quelques mois. Ainsi le manque à gagner serait seulement de \$75 millions, à soustraire des \$175 millions que la vente des pièces de monnaie devait rapporter. Quant à la seconde partie de la question, je compte bien que le gouvernement présentera une mesure législative pertinente dans un avenir prochain.